



Madame Christelle MORANÇAIS
Conseil Régional des Pays de Loire
Hôtel de la région
1, rue de la Loire
44966 Nantes Cedex 9

Évron, le 29 octobre 2018

Madame la Présidente,

Nous portons l'exigence de la population des Coëvrons pour le maintien du guichet de notre gare d'Évron et la présence physique d'agents de la SNCF. À ce jour, plus de 3 000 personnes signataires de notre pétition papier témoignent de leur attachement à ce service public irremplaçable : conseil pour l'obtention du titre de transport, achat de cartes de réduction, abonnements, prise en charge des personnes en situation de handicap y compris pour l'obtention de leurs titres de transport, sécurité des usagers – tout ce que la borne électronique ne permet pas d'obtenir.

Dans votre réponse du 23 août 2018 à notre lettre ouverte du 26 juillet 2018, vous affirmez avoir obtenu de la SNCF la garantie d'une "concertation étroite avec les communes concernées par ces réductions d'horaires d'ouverture", en prenant contact avec leurs Maires. Or, dans les faits, la SNCF a engagé une concertation avec la Mairie d'Évron, mais n'a consulté aucune des 35 autres mairies de la Communauté de Communes des Coëvrons, alors que les usagers du guichet domiciliés sur ce territoire sont les premiers concernés.

Vous nous indiquez par ailleurs que "la Région a exigé et obtenu de la SNCF que l'évolution du schéma de distribution ne se limite pas à imposer la vente dématérialisée comme unique recours à une éventuelle réduction des heures d'ouverture des guichets". Vous connaissez la décision prise par la SNCF de fermer définitivement le guichet de la gare d'Évron à ce jour le 1^{er} décembre 2018. Or, cette fermeture se fera sans qu'aucune alternative ne soit mise en place dans le cadre du service public, seul garant de l'égalité d'accès au transport ferroviaire. La SNCF s'est tournée vers la Mairie d'Évron qui doit trouver seule une compensation à la fermeture du guichet de la gare. Qu'advient-il de votre ambition "de maintenir et d'améliorer les services de vente et d'accueil sur le territoire régional" si ceux-ci sont transférés à des personnes dont ce n'est pas le métier ? "Ces nouvelles modalités de distribution mises en œuvre" assurent-elles réellement un "service de qualité équivalent et adapté aux besoins des voyageurs notamment dans les territoires ruraux" alors même que les usagers pour lesquels le service au guichet constitue une nécessité devront se rendre en gare de Laval ?

Patrice BOUILLON 2 rue des Marais 53600 Évron
Tél : 06 74 74 91 32 / 02 43 58 59 25
Email : patrice.bouillon53@orange.fr
lecridelamesange@yahoo.com

Enfin, la convention que vous avez signée avec la SNCF en décembre 2017 dispose que toute évolution des heures de vente et de présence physique au guichet doit faire systématiquement l'objet d'une information et d'une concertation étroite associant les parties et les acteurs concernés. Or, ceci n'a pas été le cas concernant la décision de fermeture du guichet. Par ailleurs, les réponses que nous avons reçues de votre part, ainsi que de la SNCF et de la Mairie d'Évron, montrent que chaque partie se renvoie la responsabilité de la décision.

Par conséquent, il nous paraît indispensable que cette décision précipitée soit ajournée et fasse l'objet d'un vrai débat. Nous vous demandons expressément la tenue d'une table ronde dans les plus brefs délais avec le prestataire de service SNCF, le Conseil Départemental de la Mayenne, la Mairie d'Évron et les Mairies de la Communauté de Communes des Coëvrons, les formations politiques présentes sur notre département, les organisations syndicales et associations d'usagers, de consommateurs et les associations des personnes en situation de handicap.

Le matin du 12 novembre, nous vous remettrons à l'Hôtel de Région l'ensemble des signatures récoltées et sollicitons à cette occasion une entrevue afin de connaître la date de la table ronde.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération.

Pour le Groupe d'action de la France Insoumise
Le Cri de la Mésange.
Patrice BOUILLON

Patrice BOUILLON 2 rue des Marais 53600 Évron
Tél : 06 74 74 91 32 / 02 43 58 59 25
Email : patrice.bouillon53@orange.fr
lecridelamesange@yahoo.com